

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ECOLE DU 20 octobre 2022**

Convocation adressée le 7 octobre 2022 par la directrice de l'école
Le Conseil d'école s'est réuni le 20/10/2022 à 18 heures
Secrétaires de séance : Mesdames Rivière -enseignante- Decarnin -parent d'élèves élu.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Madame Lemêle-Ferré	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mmes Aymond, Rivière, Maire, Citérin, Morin, Bitouzé, Manceau, Soulas, Dubourg, Carretero.	Enseignantes adjointes
Elus et représentants de la commune	
M. Juteau	Maire
M. Delplanque	Délégué à la commission Education, enfance et jeunesse
Mme Obert	Responsable animateurs
PARENTS D'ELEVES	Liste indépendante
Mmes Beauvois, Ognov, Marinault, Roulet, Decarnin, Laborie, Jeljal. M. Lechiffart	Elus titulaires
	Liste FCPE
Mme Mesland-Laouizeb, Mm Picat et Ziani	Elue titulaire <i>et suppléante</i>

Membres invités

Nom	Qualité

Membres absents excusés

EDUCATION NATIONALE	Qualité
Inspectrice de l'éducation nationale	IEN
Mme De Nadaï	Inspectrice de l'Éducation nationale Orléans Val de Loire
Mme Paragot	Enseignante
Membres du Rased	Qualité
Mme Lechevallier	Psychologue scolaire
Représentants de la commune	
Mme Desbois	DGS
LES DDEN	
Mme Robert et M. Giraux	

Pour introduction, la Présidente nomme 2 secrétaires de séance : Mme Rivière (enseignante), Mme Decarnin (parent d'élève)

Ordre du Jour :

1. Bilan des élections et présentation des membres du conseil.
2. Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école.
3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école
4. Présentation et vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole.
5. Structure et projets pédagogiques.
6. Coopérative scolaire : bilan et actions menées.
7. Investissements, entretien et travaux.
8. Santé, Prévention et sécurité.
9. Questions diverses.

Relevé de conclusions :

1. Bilan des élections et présentation des membres du conseil d'école :

Bilan des élections des représentants de parents au Conseil d'Ecole :
439 électeurs inscrits, 253 votants, 11 sièges pourvus, 57.63 % de participation -pourcentage en légère hausse.

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

2. Validation du compte-rendu du précédent conseil d'école en date du 4 juillet : approuvé.

3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école. :

Modifications du règlement, approuvées par les parents d'élèves.

« Jeux de la maison acceptés au sein de l'école, mais sous la responsabilité de leur petit propriétaire. Interdiction des cartes de jeux, type Pokémon »

Le nouveau règlement intérieur est voté.

4. Présentation et vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole :

L'an passé, une modification avait été faite à la demande des parents d'élèves élus, concernant la date limite de dépôt des questions. Cette année, les Délégués Départementaux souhaitent la modification d'un paragraphe dans le 4^{ème} point :

« Le conseil d'école ne saurait être le lieu de transgression au principe de neutralité de l'école auxquels plusieurs de ses membres sont statutairement astreints. Dans le cas où les répercussions des choix politiques nationaux ou locaux, des décisions réglementaires, des réformes, des aménagements nationaux, départementaux ou locaux questionnent sur la vie de l'école, la présidente veille à un échange constructif dans le respect de l'expression et des opinions de chacun.

Les cas particuliers et les remises en causes personnelles ne peuvent être abordés. Le conseil d'école n'est ni un lieu d'examen des cas particuliers ni un lieu de polémique ou de règlement de compte.

Lorsque ces règles ne sont pas respectées, la présidente peut interrompre le conseil d'école ».

Modification approuvée.

5. Structure et projets pédagogiques :

- Structure : Les effectifs actuels, 269 élèves (pour 256 élèves), se répartissent ainsi :
 - CP : Mme Soulas -21 élèves-, CP : Mme Paragot -22 élèves-, CP : Mme Manceau -22 élèves-
 - CE1 : Mme Bitouzé -25 élèves-, CE1 : Mme Dubourg -23 élèves-
 - CE1/CE2 : Mmes Lemèle et Carretero -22 élèves, 8 CE1+14 CE2-
 - CE2 Mme Citérin -26 élèves-
 - CE2/CM1 Mmes Franzin et Rivière -25 élèves, 10 CE2 + 15 CM1-

- CM1 Mme Aymond -29 élèves-
- CM2 Mme Maire -27 élèves-, CM2 Mme Morin -27 élèves-

Mme Carretero complète le mi-temps de Mme Lemêle, les jeudi et vendredi.

Mme Rivière complète les ¾ temps de Mme Franzin, le jeudi.

Mme Da Silva remplit la fonction d'AESH et accompagne 5 enfants en situation de handicap (perte d'une AESH malgré la prise en charge d'un enfant supplémentaire). Les parents s'interrogent sur la possibilité qu'ils auraient d'agir.

Réponse de l'équipe enseignante : ce sont surtout les 5 familles concernées qui peuvent solliciter les services compétents.

- Accueil des familles :
Les familles ont rencontré les enseignants dans la classe de leurs enfants, entre les 12 et 23 septembre 2022.
- Activités Pédagogiques Complémentaires :
Les enseignants proposent de l'aide personnalisée aux élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles dans les apprentissages. Les APC ont lieu les midis ou les soirs, selon les classes.
- Evaluations
- Traditionnellement les élèves de CP et de CE1 ont passé les épreuves des Evaluations Nationales du 13 au 24 septembre derniers. Mi-janvier (du 16 au 27 janvier 2023), les élèves de CP seront à nouveau évalués.
- L'objectif de ces évaluations est d'aider les enseignants à privilégier les démarches les plus adaptées à la réussite de chaque élève, dans les domaines du français et des mathématiques.
- Les enseignantes de CP et CE1 ont ensuite rencontré -individuellement- tous les parents de leurs élèves pour leur transmettre les résultats. Il en sera de même en début d'année 2023 pour les classes de CP.

- Projets pédagogiques :

- Projet d'école :

Projets sur l'ensemble de l'école :

Le projet d'école –présentation effectuée lors du dernier conseil d'école- va entrer en vigueur.

Des formations en lien avec les fiches action –prévention contre le harcèlement- seront faites dès ce 1^{er} trimestre.

Journée d'action fixée au jeudi 10 novembre prochain.

L'école va tenter d'obtenir un « éco-label ».

Dans cette perspective, les deux collectes de bouchons « les bouchons d'Amour » et de papier et carton « Respire » se poursuivent... La mise en place de réducteurs de débit d'eau, sur les robinets des sanitaires, a été évoquée avec la Mairie, de même que la maîtrise des dépenses énergétiques (régulation du chauffage).

L'inscription aux « écoles fleuries » entre également dans ce dossier et est renouvelée.

Le projet jardinage est reconduit mais les classes participantes sont clairement identifiées.

M. Delplanque en a demandé un recensement pour l'achat de carrés potagers, de récupérateurs d'eau et de petites fournitures .

Cycle 3 :

- 1) Mme Maire : achat de 5 carrés, pour les cultures (cm2), en complément des 4 existants.
- 2) Mme Morin : gestion des jardinières -partie basse de la cour des grands- (cm2)
- 3) Mmes Franzin, Aymond : jardinières -partie haute de la cour des grands- (cm1)

Cycle 2 :

- 4) Mme Citérin : Carré de terre disponible en fronton d'école -côté rue Verte- (CE2)
- 5) CP : jardinières fleuries dans la cour des petits.

La suppression des 2 poteaux, à l'avant du pré-fabriqués des classes de Mmes Morin et Citérin est évoquée. La mairie précise qu'un seul poteau subsistera pour l'affichage du panneau « France Relance ». Un accès direct de la cour, sur ce terrain, sera aménagé avec l'installation d'un portillon.

Action solidaire : mise en place de « Batterie box » au profit du Téléthon, en période 2 (novembre à décembre) pour la récupération des piles usagées.

Piscine : l'ensemble des classes fréquentera la Piscine de Jargeau à hauteur de 10 séances chacune. Remerciements à la commune pour l'augmentation du nombre de séances des CP. Coût supporté par la commune : 4800 € (hors transport pris en charge par la Communauté de Communes des Loges)

Parcours Educatif Artistique et Culturel des élèves : Artistes retenus pour cette année 2022-2023.

- 1) *Education artistique : Gustave Eiffel, Delaunay,*
- 2) *Art de la Photographie.*
- (i) *Education musicale : le jazz.*

- Projets par classe ou cycle : Les enseignants prennent la parole à tour de rôle.

- Cycle 2 (CP, CE1, CE2) :

Mise en place d'un rallye-maths dans le cadre de la liaison GS/CP

Les CP travaillent sur le concours des Incorruptibles (classes de Mmes Manceau et Lissajoux).

Les CP de Mme MANCEAU vont bénéficier de l'intervention d'animateurs « Tina & Tony » (gestion des émotions, vivre ensemble). Les autres classes de CP qui ont déjà bénéficié de ce dispositif les années passées continueront de mettre en œuvre ce projet avec leurs enseignantes.

Tous les CP/CE1 bénéficieront de l'intervention des « Baladins des étoiles », qui les initieront aux « Arts du Cirque ». Répétitions les 14 novembre, 5 décembre, 16 janvier. Spectacle prévu le vendredi 3 février prochain à 18h30 au gymnase municipal. La représentation sera réservée aux parents uniquement. M. le Maire prend note des différentes dates pour bloquer l'accès au gymnase à ces dates et vérifiera les capacités d'accueil du public (nombre de places assises).

Les CP/CE1 ont participé au cross d'endurance ce jeudi 20 octobre et tout s'est très bien passé, sous une météo plutôt clémente.

Les gendarmes de Saint Cyr en Val seront sollicités pour venir dans les classes de CE2, pour le passage du permis piéton. L'an passé, cette opération n'avait pas pu avoir lieu, du fait de la situation sanitaire.

Les 4 classes avec des élèves de CE2 et CM1 se sont inscrites au programme « école et cinéma ». 1ère projection le 8 novembre prochain, pour les CE2 « Peau d'Ane », le 13 décembre prochain pour les CM1 « Dansons sous la pluie », une sortie « Musée des Beaux-Arts » y sera associée.

- Cycle 3 (CM1, CM2) :

Les CM2 ont déjà programmé une sortie au Pôle des étoiles à Nançay ainsi qu'une sortie « astronomie » avec la FRMJC à la Source, le 16 mars 2023.

Participation à la répétition générale de la Fabrique Opéra (Toscane le 16 mars prochain), avec rencontre de Monsieur Clément Joubert, metteur en scène en février.

Les CM2 de Mme Maire feront des sorties « classes dehors » une matinée par mois, en bord de Loire. Ils sont inscrits aux « petits champions de la lecture » avec une classe de St Denis en Val.

Les CM2 de Mme Morin sont inscrits au concours Kangourou (mathématiques).

- Classes de découverte :

- Une demande de classe de découverte a été faite pour tous les CM2. Ils partiront au relai Valrance en Aveyron, du 01/04/2023 au 08/04/2023 prochain.

Mme Morin précise que le relai dispose des agréments, des animateurs mais que les enfants restent sous la responsabilité permanente des enseignantes et des parents accompagnateurs.

Au programme sur le site : paddle, visite du village, équitation, construction d'un panneau solaire ; et plus loin : viaduc de Millau, via ferrata, tyrolienne, escalade, journée à Micropolise (univers des insectes), visite d'une ferme d'affinage de Roquefort, ...

Coût du séjour : environ 600 €/élève.

Participation du département : 50 € (dossier de demande de subvention en attente de validation).

Mairie / Famille se partagent le reste à hauteur (environ 600 euros) de 50 % pour chacune des parties.

Les enseignantes ont demandé un geste commercial, le centre a accepté la gratuité pour tous les parents accompagnateurs. Les familles, qui auraient besoin d'une aide pour financer ce séjour, ne doivent pas hésiter à contacter le CCAS de la commune.

La mairie précise que seule la classe de découverte des élèves de cm2 peut prétendre à l'aide financière de leur part.

Merci à la municipalité pour sa participation. Merci aux parents qui ont accepté d'accompagner.

A noter cependant : ce projet doit encore obtenir l'aval de l'inspection départementale de circonscription et de la DSDEN.

- Classe de découverte « Bords de Loire » :

La classe de CE2 de Madame Citérin partira en camping à Jargeau, en partenariat avec la Maison de Loire, du 22 au 26 mai 2023. Différentes activités sont déjà planifiées en lien avec l'étude du milieu ligérien (faune et flore), les déplacements se feront essentiellement à vélo (voyage aller) et à pied (sur site). Le projet de retour « par voie fluviale » -canoë kayak- est à l'étude car il dépendra du coût et de l'avancement des travaux du nouveau pont. En cas d'impossibilité, une activité canoë sera prévue au Départ de Châteauneuf/Loire.

De même que pour le voyage de classe des CM2, les animateurs n'encadrent les enfants que sur le temps des activités ; des parents ont été sollicités pour les accompagner, notamment sur les temps de vie collective. Nous remercions déjà les familles pour l'accueil enthousiaste qu'elles ont réservé à ce projet.

Autre question en cours : celle de la restauration non proposée dans ce séjour, la confection des repas du midi par les services municipaux est validée. Leur acheminement sur site sera facilité par la mise à disposition d'un véhicule. Se pose encore la question des repas du soir.

Coût estimé du séjour 170 €/ élève, pris en charge par les familles.

La coopérative scolaire prendra en charge l'activité « canoë Kayak ». Montage financier en cours.

M. le Maire rappelle que la mairie ne peut s'engager qu'à soutenir financièrement un seul projet de classe de découverte par an. Mme Citérin propose d'étudier conjointement la possibilité de solliciter la restauration scolaire pour les repas de ce séjour. Rendez-vous à planifier prochainement.

Les 2 projets de classe de découverte ont reçu l'assentiment des Parents d'Elèves Elus.

6. Coopérative scolaire : bilan et actions menées.

- Bilan financier fourni par Mme Citérin pour l'année scolaire 2021/2022.

Mmes Citérin, Aymond et Lissajoux restent mandataires en 2021-2022.

Au 1er septembre 2022 : 12128.34 € pour 6434 € en septembre 2020, d'où une dotation augmentée de 200 € par classe, soit 700 €.

L'un des postes de dépenses le plus important reste le transport, pris en charge par la municipalité. A ce jour, la ligne budgétaire municipale s'élève à 2 270 €.

- Les actions éducatives :

Elles ont coûté 4 600 €.

Les manifestations l'an passé, ont rapporté 6458 €. Un appel aux dons auprès des familles a été réalisé : 2 289 € (pour 2600 €, l'an passé) ont été ainsi perçus.

La photographie scolaire a eu lieu le jeudi 22 septembre 2022. Vente en cours, bénéfices transmis au prochain conseil d'école. Pour rappel, seules la photographie de classe et les photographies individuelles des élèves sont autorisées par les textes (cf Bulletin Officiel du 12 juin 2003).

Opération « vente pains aux chocolats » le vendredi pendant la période 2 (novembre-décembre), en partenariat avec le Super U de Sandillon.

Les parents d'élèves élus se mobilisent déjà pour de multiples actions et nous les en remercions.

- Photographie des fraternités le 19 novembre prochain de 9 h à 16 h.
- Vente des chocolats de Noël (distribution des flyers avant les vacances de Toussaint).

La confection des Cartes de vœux, jointes aux 400 colis distribués sur la commune par le CCAS à l'occasion des fêtes de fin d'année, est abordée : la date de remise de ces cartes est repoussée au 2 décembre (date initialement prévue en novembre). On évoque la réception de cartes réponses inéquitable : certains élèves reçoivent plusieurs réponses alors que d'autres n'ont pas cette chance... On garde cependant le principe de signatures des œuvres - avec identification de la classe- par les élèves.

Une réunion de concertation pour les manifestations à venir devrait avoir prochainement lieu. D'ores et déjà, un grand merci à tous.

7. Investissements, entretien et travaux :

Merci pour la rénovation partielle du couloir de la classe de Mme Aymond.

Mme la Directrice s'interroge sur la planification du reste des travaux en 2023. M. le Maire précise que ces travaux concernent le gros œuvre du bâtiment : ils sont donc plus conséquents et plus coûteux.

D'autres travaux ont été réalisés :

- Fenêtres dans les classes de Mmes Morin et Citérin, dans une salle du périscolaire, et la salle informatique.
- Equipement de l'ensemble des classes de capteurs CO2 effectif dans l'été 2022 (coût total 7350 € subventionnés à hauteur de 3 4 80 €).

La dotation numérique est effective, la formation de l'ensemble des enseignants a eu lieu le vendredi 21 octobre (utilisation optimale des ordinateurs/tablettes).

Investissement mobilier : 2 bancs ont équipé la classe de Mme Citérin. En attente, un meuble à casiers commandé (mais non livré), et des bancs pour la cour des petits.

8. Santé, Prévention et sécurité.

• Santé et protocole sanitaire :

- o PAI : actuellement au nombre de 5 (justification des pochettes avec les médicaments prescrites).
- o Pour information : 4 classes ont déjà reçu le courrier pour les auto-tests, en lien avec 4 cas positifs au Covid signalés.

• Sécurité :

- o Une alerte incendie a eu lieu le lundi 12 septembre.
- o Une alerte « attentats-intrusion » dans le cadre du PPMS a été effectuée le mardi 11 octobre dernier.
- o Les exercices effectués (dans le cadre d'un calendrier réglementaire) ont donné lieu à la rédaction d'un compte-rendu pour corriger les dysfonctionnements identifiés.
- o Les deux documents réglementaires (PPMS) ont été transmis ce jour, à Madame l'Inspectrice, ainsi qu'aux services municipaux.

9. Questions diverses.

• à l'école :

- o **Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :** déjà évoquée lors du 3^{ème} conseil d'école. Les parents signalent l'absence de mise en ligne du document sur le site de la Mairie. Une vérification avait été faite en juin, les documents étaient disponibles. Ils le sont tous ce jour.

La rédaction du compte-rendu pendant les vacances scolaires –validation et publication mi-juillet- explique l'absence d'affichage dans le panneau d'information de l'école, la Directrice s'en excuse.

Outre l'affichage extérieur et la mise en ligne sur le site de la Mairie, différentes options sont évoquées mais ne seront pas validées. Néanmoins, les parents qui en feront la demande pourront obtenir une version numérique de ce compte-rendu. On espère enfin, que le déploiement d'un espace numérique au niveau de l'école améliorera sensiblement la diffusion de ce compte-rendu.

- **Gestion des remplacements :**
Du fait des effectifs, les remplaçants sont attribués au mieux en fin de journée, ou à défaut, le matin de l'absence de l'enseignant. Annoncer de façon anticipée ces absences est délicat notamment si un remplaçant est effectivement missionné mais arrive après les horaires d'entrée en classe.
Lorsqu'il n'y a personne, les élèves sont répartis -au mieux- dans les classes, qui sont, déjà pour certaines, très chargées, d'où l'appel aux parents. Cette répartition est compliquée du fait des horaires différents des 2 cours et nécessite le transfert des groupes d'élèves d'un espace à l'autre.

- **Sorties scolaires :** (cf. programme annoncé ci-dessus)
Pour rappel, elles se font en lien avec les projets de chaque classe et leur coût est supporté par la coopérative scolaire (hors transport, pris en charge par la commune de Sandillon). Deux exemples :
 - Coût de la sortie « Jardins de Chaumont sur Loire » -juillet 2022- : montant des entrées : 604 € Prix du transport : 890 €
 - Interventions des « Baladins des Etoiles » -novembre2022/février 2023: 2 600 € (soit 650 € par jour)

- **Photographies scolaires :** (cf ci-dessus)

- A la mairie : réponses apportées par M. Juteau, maire de Sandillon et M. Delplanque,
 - **Retards au retour du déjeuner pris au restaurant scolaire :** Monsieur le Maire évoque des absences d'agents malades -remplacés par du personnel moins aguerri- et un lave-vaisselle en panne pour expliquer ces retards. Pour mémoire, horaires des 2 Services : 11h 45-12h40 avec un temps de remise en service, puis 13h-13h50. Des optimisations sont à l'étude mais il est impossible d'envisager une fin de 2nd service à 13 h 40 –sauf à modifier les horaires de classes-.
La mairie a choisi de changer de machine mais la livraison tarde, peut-être après les vacances. En attendant, on utilise des assiettes jetables bio en élémentaire.
A propos des enfants qui ne mangent pas de viande, le règlement est disponible sur le site municipal, et les menus sont annoncés en avance aux familles. Il est toujours possible d'opter pour un repas sans porc ou sans viande avec un supplément conséquent de légumes.
Concernant la commission du restaurant scolaire, M. Delplanque propose d'inviter des parents élus à rencontrer l'équipe de la cantine comme l'an passé – débrief en aval puis accueil au restaurant scolaire. Les parents demandeurs acceptent cette proposition. Une date sera fixée dès l'intégration du nouveau responsable du pôle.

Pour ce qui concerne la tarification de la restauration et du périscolaire : la mairie s'est engagée à étudier la possibilité de mettre en place une tarification au taux d'effort (la proportionner au quotient familial), elle doit faire une simulation sur les types de familles usagères des services cette année. Prudence de la mairie vis-à-vis des écarts que cette tarification peut engendrer. Les nouveaux tarifs seront votés en juin 2023.

 - **Jeux de cour au périscolaire :** Des ARS sont proposées chaque soir aux enfants inscrits et du matériel est mis à disposition libre des enfants (cerceaux, ballons, ...). Des animateurs proposent des jeux. Des jeux calmes et une aide aux devoirs sont proposés dans les préfas. L'utilisation de « Talkie-walkie » par les animateurs facilite les échanges entre les différents groupes et une meilleure organisation en restant chacun à son poste.

Possibilité d'installer 2 bancs autour des arbres côté « cour des petits » pour ne pas réduire le terrain de basket. M. Delplanque explique que ces projets doivent être prévus au budget, mais devraient pouvoir être financés par une « queue de budget ». Mme la Directrice précise que ces bancs ont été demandés depuis plusieurs années.

 - **Equipement informatique :** financement de 15 ordinateurs avec souris + 15 tablettes et claviers + 11 caméras USB mis à disposition des élèves dès la rentrée de Toussaint ; L'équipe enseignante bénéficiera d'une formation ce vendredi 21 octobre.

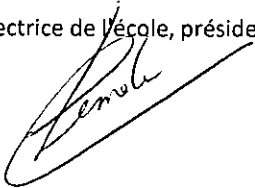
- **Bibliothèque :**
Evolution des interventions : depuis la rentrée 2022, 3 classes sont accueillies le jeudi, soit 1 fois par mois pour chacune d'entre elles.
Des temps d'accueil des élèves sont prévus sur la pause méridienne et la maternelle dispose maintenant de créneaux bibliothèque. Les enseignants peuvent utiliser la nouvelle salle de la bibliothèque, au 1^{er} étage, pour une projection par exemple.
- **Sécurité aux bords de l'école :**
Etat d'avancement du bateau, au niveau du passage piéton, rue verte : la municipalité en a passé commande auprès de la Communauté de communes -groupement de commandes-

Calendrier des prochains conseils d'école : les jeudi 23 mars et 15 juin 2023

La séance est levée à 20h

Le jeudi 20 octobre 2022, à SANDILLON

La directrice de l'école, présidente de séance



Les secrétaires de séance :

